



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'Ecole et PEGC
Section des Hauts-de-Seine
Fédération Syndicale Unitaire

Nanterre, le vendredi 15 avril 2016

SNUipp-FSU 92
Charlotte BOEUF
Elisa RADUCANU
Secrétaires générales

Monsieur WUILLAMIER
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
Centre administratif départemental
167/177 av Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Objet : demande de recueil des numéros de téléphone des directeurs d'école

Monsieur le Directeur Académique,

En CAPD, vous nous aviez annoncé que dans le cadre d'une gestion de crise, il serait proposé aux Directeurs d'école de renseigner leur numéro de téléphone portable. Vous aviez précisé que cette démarche ne serait pas obligatoire, et que ce numéro ne serait utilisé que dans le cas de menace extrême, comme lors des tragiques événements du 13 novembre dernier.

Or, dans le courrier envoyé à l'ensemble des directrices et directeurs d'école, ni le cadre de l'utilisation de ce numéro de téléphone ni l'aspect facultatif de cette demande ne sont précisés. De surcroît, il est précisé en fin de courrier que les directrices et directeurs n'ayant pas renseigné leur numéro de téléphone personnel seront destinataires d'une relance automatique par mail.

A l'heure où la charge de travail des directrices et directeurs d'école est en constante augmentation, nous vous demandons donc de bien vouloir préciser à l'ensemble des directrices et directeurs tant le cadre d'utilisation de ce numéro de téléphone que le caractère facultatif de cette demande.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Académique, nos salutations distinguées.

Charlotte BŒUF et Elisa RADUCANU, co-secrétaires générales du SNUipp-FSU92